

# DOPAGE : LE VELO QUI CACHE LE PELOTON

Par **Laurence Manfredi**, ancienne internationale d'athlétisme,  
**Patrick Chevallier**, président fondateur de 100 % Sport Pur<sup>1</sup>  
**Arnaud Flanquart**, coordonnateur du pôle sport de Terra Nova

Synthèse publiée dans [Libération](#) le 18 janvier 2013

## Synthèse

*Lance Armstrong devrait passer aux aveux dans une émission diffusée jeudi 17 janvier. Pour beaucoup, c'est un coup de tonnerre dans le peloton et au sein du monde sportif. L'un des plus grands champions de l'histoire n'était qu'un imposteur.*

*Pour les amateurs éclairés, ce n'est en rien une surprise. Les performances stupéfiantes de l'ancien coureur cycliste avaient un goût de seringue un peu trop prononcé.*

*Au fond, beaucoup avaient des doutes. Dès 2005, un journaliste de L'Equipe – Damien Ressiot – avait courageusement brisé l'omerta. Et pourtant, cela n'a pas empêché d'autres journalistes de s'extasier devant les performances de L. Armstrong. Cela n'a pas empêché non plus les nombreux spectateurs et téléspectateurs de continuer à l'acclamer, malgré les évidences.*

*Les aveux de L. Armstrong, s'ils ont un fort retentissement par leur dimension symbolique et médiatique, n'en restent pas moins anecdotiques. Combien de dopés sont passés entre les mailles du filet pour un aveu ou pour un contrôle positif ? Combien d'amateurs prennent des produits interdits ou ont une conduite dopante pour une star déchue ?*

*Le dopage et les conduites dopantes – c'est-à-dire la prise d'une substance interdite ou autorisée à des fins d'amélioration de la performance – remettent en cause l'exemplarité du sportif de haut-niveau et portent atteinte aux valeurs du sport.*

*Mais le dopage ne se limite pas aux stars sportives. Les conduites dopantes concernent avant tout les sportifs amateurs et tendent à devenir la norme. La prévalence du dopage chez l'adulte est comprise entre 5 % et 15 % des sportifs amateurs. Plusieurs centaines de milliers de sportifs*

<sup>1</sup> 100 % Sport Pur est une association qui intervient dans le milieu scolaire et associatif en Midi-Pyrénées pour faire de la prévention contre le dopage, sur la base de kits pédagogiques qu'elle a elle-même créés.

*amateurs en France ont une conduite dopante. Cela pose un véritable problème de santé publique, pouvant entraîner de lourdes conséquences. La banalisation du dopage est également présente chez les encadrants. Dans une étude menée en 1998 en Lorraine, 30 % des éducateurs sportifs estiment que sans dopage un sportif n'a aucune chance de réussir<sup>2</sup>.*

*Face à cette situation, il importe bien entendu de renforcer les contrôles et les sanctions contre les contrevenants pour préserver l'éthique sportive, et d'approfondir la lutte contre le trafic de produits dopants. Il importe également de responsabiliser plus fortement les entourages des sportifs qui sont tout autant, si ce n'est plus, coupables que les sportifs eux-mêmes. Un entraîneur risquant une suspension en raison du dopage de son athlète sera moins complaisant vis-à-vis de ses performances stupéfiantes.*

*Le rôle de l'Etat est surtout de développer la prévention dès le plus jeune âge, en instaurant par exemple une séance de sensibilisation chaque année dans les classes de collège, et en renforçant les sessions de prévention au sein des clubs de sport.*

*Au-delà, il importe de renouer avec les valeurs sportives. Le sport n'est pas uniquement un lieu de réalisation de performances, mais un objet portant des valeurs : respect de soi, des autres, des règles, de l'arbitre et un facteur d'amélioration de la santé publique. Les médias doivent pour cela avoir une approche plus responsable et éviter de s'extasier devant une performance douteuse. La diffusion d'un clip émanant de l'Agence française de lutte contre le dopage, avant toute retransmission d'une manifestation sportive, peut également être envisagée.*

*Avant d'être un spectacle, le sport est surtout une philosophie.*

Note  
intégrale

## **1 - LE DOPAGE POSE UN GRAVE PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE ET REMET EN CAUSE LES VALEURS DU SPORT**

### **1. 1 - AVANT D'ETRE UN SPECTACLE, LE SPORT EST UN OBJET PORTEUR DE VALEURS REMISES EN CAUSE PAR LE DOPAGE**

#### **Les valeurs sportives en voie de disparition**

La médiatisation, l'organisation de grandes compétitions sportives et la monétisation ont fait entrer le sport dans le monde du spectacle. Les grands événements sportifs ont plus à voir avec les jeux du cirque romain qu'avec les Jeux Olympiques antiques. Les valeurs sportives ont été sacrifiées sur l'autel des gains financiers.

<sup>2</sup> P. Laure, *Dopage et société*, éditions Ellipses, 2000

Car avant d'être un spectacle, le sport est une activité porteuse de valeurs. Les compétitions sportives ne sont pas simplement un lieu de confrontation ou de réalisation de performances. Le sport véhicule avant tout des valeurs, un projet éducatif. Il transmet des messages : respect de soi et de son intégrité physique, respect des règles, respect de l'adversaire, respect de l'arbitre.

Le dopage contrevient à toutes ces valeurs. Il contrevient aux règles, il remet en cause l'aléa sportif, il porte atteinte à la notion de compétition à armes égales et nuit à la santé de celui qui le pratique, alors même que l'on proclame que le sport est bon pour la santé.

Tout cela le dopage n'en a cure. Ceux qui ont recours au dopage et ceux qui poussent au dopage n'ont qu'un seul objectif : maximiser leurs gains.

### **La disparition de ces valeurs relève d'une responsabilité collective**

La remise en cause de ces valeurs est bien sûr à mettre à l'actif de ceux qui pratiquent le dopage. Mais il serait trop facile de jeter uniquement l'opprobre sur les sportifs. Ceux-ci sont pris dans un système et en sont également les victimes, parce qu'ils mettent leur carrière et parfois même leur vie en jeu.

L'entourage des sportifs porte également une responsabilité volontaire ou involontaire. Dans de récentes affaires, on a pu voir à quel point les entraîneurs ou les médecins des sportifs étaient partie prenante dans les systèmes de dopage. Quand bien même les entourages ne sont pas informés des pratiques des sportifs, leur responsabilité peut quand même être invoquée. Les entraîneurs ont une approche bien souvent restrictive de leur mission. Ils se contentent de transmettre des gestes techniques. Mais face à de jeunes sportifs de 16, 18 ou 20 ans, n'est-il pas de la responsabilité des entraîneurs de sensibiliser aux risques de dérives et d'être particulièrement protecteurs de leurs athlètes ?

Les médias aussi ont leur part de responsabilité. Les journalistes sportifs sont des amateurs éclairés et de fins connaisseurs du monde sportif. Ils sont à même d'identifier les performances suspectes. Combien ont fait part de leurs doutes dans l'affaire Armstrong ou dans d'autres affaires ? Chaque année, les journalistes s'extasient devant la rapidité d'une étape de montagne sur le tour de France, sans s'interroger sur la plausibilité de ces performances.

Le public, enfin, porte une part de responsabilité. Malgré les soupçons qui pèsent sur certains sportifs, est-ce pour autant qu'ils regardent moins un spectacle sportif ou sont moins nombreux sur le bord des routes à acclamer des sportifs soupçonnés ? Le public semble avoir oublié jusqu'à la notion même de valeur sportive. Sans être naïf, peu lui importe qu'un sportif soit dopé ou pas. Il ne semble désirer qu'une seule chose : du pain et des jeux !

## **1. 2 - LES CONDUITES DOPANTES POSENT UN VERITABLE PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE, NOTAMMENT CHEZ LES AMATEURS**

### **La banalisation du dopage chez les pratiquants et les encadrants**

Cet oubli des valeurs sportives et cette tolérance à l'égard du dopage ont de graves conséquences, au-delà de la sphère du sport spectacle. La transgression des valeurs et notamment le dopage, loin d'être l'exception, deviennent peu à peu la règle.

Il suffit de fréquenter certaines salles de musculation pour voir à quel point les produits interdits ou destinés à améliorer les performances de manière artificielle sont répandus. Les pratiques dopantes ne sont pas l'apanage des bodybuilders. Tous les sportifs amateurs peuvent un jour ou l'autre être concernés.

Une enquête réalisée en 2002 auprès des jeunes de 18 ans montre que 7,6 % des garçons et 3,6 % des filles ont eu recours au moins une fois dans leur vie à des produits pour améliorer leurs performances physiques ou sportives. La même enquête montre que 22,3 % des garçons et 38,3 % des filles déclarent avoir eu recours au moins une fois dans leur vie à des produits pour améliorer leurs résultats scolaires ou intellectuels. L'artificialisation de la performance devient la norme<sup>3</sup>.

Une enquête réalisée dans la région Midi-Pyrénées, l'une des rares disponibles, chez les adolescents entre 13 et 18 ans, a révélé que 2,4 % des sportifs avaient consommé un produit figurant sur la liste des substances dopantes.

Une étude réalisée en 1997 chez les sportifs amateurs adultes révélait que la prévalence du dopage chez l'adulte était comprise entre 5 et 15 %<sup>4</sup>. Si l'on extrapole les résultats sur l'ensemble des pratiquants sportifs, ce sont entre plusieurs centaines de milliers et plus d'un million de personnes qui sont concernées en France.

La norme du dopage est également admise par les entraîneurs. Dans une étude menée en 1998 en Lorraine, 30 % des éducateurs sportifs estiment que sans dopage un sportif n'a aucune chance de réussir<sup>5</sup>.

### **Les conséquences en termes de santé publique**

Cela pose bien évidemment un problème de santé publique. En effet, la prise de substances pour améliorer la performance n'est pas sans risque.

Les substances en question sont des stimulants, des anabolisants, des produits hormonaux qui peuvent tous avoir à plus ou moins long terme des conséquences néfastes sur la santé.

Les principaux risques encourus sont les accidents cardio-vasculaires et les maladies de l'appareil circulatoire, les problèmes rénaux ou encore les maladies neurologiques, qui peuvent réduire la qualité de vie voire, dans certains cas, entraîner la mort.

---

<sup>3</sup> Recherche de l'amélioration des performances à l'adolescence (Enquête ESCAPAD 2002, chez les jeunes de 18 ans)

<sup>4</sup> LAURE P., "Epidemiologic approach of doping in sport. A review", *J Sports Med Phys Fitness* 1997; 37:218-24

<sup>5</sup> P. Laure, *Dopage et société*, éditions Ellipses, 2000

Par ailleurs, la prise de produits dopants ou les conduites dopantes peuvent entraîner des phénomènes d'addiction et conduire à une consommation accrue de stupéfiants, comme l'illustre le dramatique exemple de Marco Pantani.

Cette situation n'est pas une fatalité. Si la responsabilité de la banalisation du dopage est collective, les pouvoirs publics peuvent et doivent agir.

## **2 - LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE DOIT RESPONSABILISER LES DIFFERENTS ACTEURS, FAIRE PORTER LA SENSIBILISATION SUR LES SPORTIFS AMATEURS ET REMETTRE LES VALEURS AU CŒUR DE LA PRATIQUE ET DU SPECTACLE SPORTIFS**

### **2. 1 - LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE PASSE PAR UNE SENSIBILISATION MASSIVE DES SPORTIFS**

La lutte contre le dopage dans le sport de haut-niveau doit bien évidemment être maintenue et renforcée. Cela passe par un accroissement de la lutte contre le trafic de produits dopants et le renforcement de la coopération internationale. La lutte contre le trafic de produits dopants est fondamentale. En effet, comme l'illustre l'affaire Marion Jones, celle-ci n'a jamais été contrôlée positive. C'est l'enquête contre le laboratoire Balco qui a mis en évidence ses pratiques dopantes. Dans ce cadre, l'OCLAESP (Office centrale de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique) a un rôle déterminant à jouer en lien avec le ministère des sports et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). Mais il ne suffit pas de se concentrer sur les sportifs de haut-niveau. Il importe de s'inscrire dans une approche plus globale.

Comme nous venons de le montrer, le dopage concerne bien plus les amateurs que les professionnels. C'est donc vers les amateurs qu'il faut orienter les efforts. Pour cela, deux lieux de prévention sont identifiés : les écoles et les associations sportives.

Plus de trois enfants sur quatre âgés de 10 ans pratiquent un sport. La sensibilisation aux méfaits du dopage doit donc concerner l'ensemble des élèves, puisque ceux-ci seront presque tous concernés un jour ou l'autre par la pratique sportive. L'école a un rôle primordial à jouer. De la même façon que l'éducation routière a su trouver sa place à l'école, la prévention du dopage doit également y être présente. Pour cela, Terra Nova propose que chaque année au collège, un cours organisé conjointement par les enseignants d'éducation physique et sportive, et les enseignants de sciences de la vie et de la terre, soit dédié à la présentation de ce qu'est le dopage et les conduites dopantes, ainsi qu'à ses conséquences en termes de santé, en y incluant la question des compléments alimentaires. A partir d'exemples concrets, il est aisé de démontrer – même schématiquement – comment fonctionne l'EPO (érythropoïétine) et quels risques il fait courir à celui qui s'en sert.

L'AFLD, le ministère des Sports, celui de l'Education nationale et celui de la Santé peuvent être utilement mobilisés pour promouvoir des kits pédagogiques à destination des élèves.

Les associations sportives ont également un rôle à jouer. Elles ne sont pas là uniquement pour transmettre une discipline et apporter des conseils techniques. Elles jouent également un rôle éducatif. Or, rares sont celles qui organisent des sessions de sensibilisation au dopage et à ses risques. Pour y remédier, la nécessité de prévenir les risques de dopage devrait voir sa place renforcée dans les conventions qui lient le ministère des Sports aux fédérations sportives, auxquelles sont affiliés les clubs. Ceux-ci se verraient fermement encouragés par leur fédération à organiser régulièrement des sessions de prévention contre le dopage et à rappeler les valeurs sportives.

## **2. 2 - RESPONSABILISER LES DIFFERENTS ACTEURS POUR REMETTRE LES VALEURS AU CŒUR DE LA PRATIQUE SPORTIVE**

Le sportif de haut-niveau qui se dope est bien plus la victime d'un système qu'un acteur purement rationnel. Dans ces conditions, l'augmentation des sanctions contre les sportifs n'aurait que peu d'effet. Les sportifs sont intégrés dans des clubs ou des équipes, ils sont entourés par des entraîneurs et dirigeants sportifs, voire par des médecins. C'est l'ensemble de cette chaîne qu'il faut responsabiliser. C'est pour cela que nous nous prononçons en faveur d'un élargissement des sanctions (amendes pour les clubs, suspension des entraîneurs et des dirigeants) à l'entourage des sportifs. Nul doute qu'un entraîneur ou un médecin sportif aura moins tendance à fermer les yeux sur certaines performances troubles de son athlète s'il engage lui-même sa responsabilité.

Enfin, les médias sportifs doivent également assumer leur responsabilité. Il n'est pas ici question de demander aux journalistes de dénoncer sans preuve. Simplement, de faire preuve de lucidité et de retenue face aux performances douteuses, en s'engageant par exemple à signer une charte de déontologie.

Enfin, il pourrait être envisagé de diffuser de manière obligatoire, notamment sur les chaînes du service public, un sport publicitaire provenant de l'AFLD avant chaque retransmission d'un événement sportif.

C'est en agissant au travers des médias que l'on sensibilisera le grand public aux valeurs du sport et qu'on lui fera comprendre qu'avant d'être un spectacle, le sport est une philosophie.